

Vandœuvre-lès-Nancy le 30 janvier 2017

## Ensemble œuvrons pour l'avenir de vos enfants !

Chers parents,

Comme vous, nous tenons à la réussite de vos enfants.

La Faculté des Sciences et Technologies a à cœur de tout mettre en œuvre pour préparer ses étudiants à l'arrivée sur le marché du travail. Nous avons mis en place des formations d'excellence et nous avons accentué l'aide au projet professionnel.

Pour continuer dans cette voie, nous avons besoin de moyens financiers. La taxe d'apprentissage nous apporte un complément aux frais de scolarité et à la dotation pédagogique de l'Université de Lorraine. C'est un levier qui permet à de nouveaux projets de voir le jour.

Seules les entreprises peuvent verser la taxe d'apprentissage. Si vous n'êtes pas vous-même chef d'entreprise, peut-être avez-vous dans vos relations professionnelles ou personnelles des dirigeants. Vous pouvez alors nous aider à encore mieux préparer la future carrière de vos enfants.

Votre soutien sera une marque de confiance à laquelle nous serons très sensibles.

Je vous remercie par avance de votre engagement à nos côtés et vous prie de croire en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Professeur Stéphane Flament

Doyen de la Faculté des Sciences et Technologies

PS : Vous trouverez ci-joint une plaquette présentant la Faculté et un bordereau de promesse de versement.